



Mercredi 31 août 2021

Madame, Monsieur, Chers parents,

Du farniente, des balades, des visites, des voyages, de la lecture... quelles qu'aient pu être vos vacances, j'espère que celles-ci auront apporté à chacun et chacune satisfaction et plaisir et surtout un réel repos. Le **guide sanitaire** relative à notre école a été modifié dans le contexte Covid-19 pour cette rentrée. Je vous laisse en prendre connaissance.

L'équipe éducative se joint à moi, pour souhaiter **la bienvenue aux nouvelles familles et une excellente rentrée à tous.** Nous accueillons Mme TEISSIER Sarah qui assurera son temps d'enseignement sur la classe de CM1/CM2. Mme MERIGNEUX Elodie qui prendra en charge la classe de PS/MS pendant le temps de l'arrêt de Mme CALEYRON Géraldine.

Les enseignants seront à votre écoute tout au long de l'année, pour aider et accompagner les changements, nécessaires à la réussite de tous les élèves qui nous sont confiés. Que chacun puisse trouver ici un espace pour grandir, un lieu pour s'instruire et s'épanouir, se responsabiliser et réussir sa jeunesse.

Organisation des classes :

L'effectif de rentrée s'élève à 119 enfants répartis de la manière suivante :

<u>Personnel Enseignants</u>		<u>Personnel non Enseignants</u>
- Passerelle animée par Anissa Oukhyad garderie du soir le lundi, jeudi et vendredi.	12 enfants	Mme Duport Sylvie : aide maternelle en en PS/MS et GS/CP - bibliothèque - cantine - ménage – garderie du matin.
- PS-MS enseignée par Elodie Mérignieux	21 enfants	Mlle Kathlyne FERRATON : aide maternelle en PS/MS, en GS/CP et en passerelle, au primaire les après-midis, cantine, ménage, garderie du soir le mardi.
- GS-CP enseignée par Céline Gachet	33 enfants	Mme Louisa AZAG : aide maternelle en PS/MS, ménage sur le primaire.
- CE1-CE2 enseignée par Sylvie Frasile.	29 enfants	Antoine BUMBOLO (AESH).
- CM1-CM2 enseignée par Sarah Teissier	26 enfants	

Dates des vacances scolaires :

IMPORTANT : Le calendrier qui vous est présenté est le calendrier officiel national de la zone A (Académie de Lyon).

<u>VACANCES</u>	<u>CALENDRIER OFFICIEL</u>
RENTREE	Jeudi 2 septembre 2021
TOUSSAINT	du vendredi 23 octobre après la classe au lundi 8 novembre 2021
NOEL	du vendredi 18 décembre au lundi 3 janvier 2022
HIVER	du vendredi 12 février au lundi 28 février 2022
PRINTEMPS	du vendredi 16 avril au lundi 2 mai 2022
GRANDES VACANCES	le jeudi 7 juillet 2022

Sauf exception qui vous serait signalée, les vacances débutent **le soir (16h30)** du jour indiqué ; les cours reprennent **le matin** du jour indiqué (**8h30**).

PONT DE L'ASCENSION : l'école sera fermée vendredi 27 mai 2022. Nous ferons donc le pont de l'ascension qui est inclus dans le calendrier de l'Education Nationale du 24 mai au 29 mai.

Changement du calendrier scolaire : En accord avec l'équipe enseignante, nous travaillerons toute la journée du **mercredi 10 novembre** en remplacement du mardi 7 juin avec une reprise de la classe le jeudi 9 juin.
D'autre part, nous travaillerons le mercredi 6 juillet en remplacement du jeudi 7 juillet.

Dates des réunions de classe et d'informations :

- Les réunions de classe se dérouleront sur la première période de classe.
- Pour une question de sécurité, la garderie au moment des réunions de classe ne concerne que les enfants dont les parents ne pourraient pas être présents ce jour-là. Des informations très importantes vous seront données et nous répondrons à vos questions. La présence d'un parent est donc indispensable.

Documents importants (à fournir très vite) :

Vous avez trouverez dans le cartable de vos enfants divers documents, certains à conserver, d'autres à retourner ou à fournir impérativement **avant le jeudi 9 septembre** (date limite pour les assurances et la fiche de renseignements) :

- Fiche de renseignements et de sécurité.
- Information aux parents séparés ou divorcés n'ayant pas la garde de l'enfant sur le temps de classe ou exerçant une garde alternée.
- Autorisation de sortie et de diffusion d'images.
- Remise des enfants en maternelle et/ou en primaire.
- Justificatif " individuelle accident" délivré par votre assurance, ou le coupon d'adhésion à la Mutuelle scolaire St Christophe accompagné de votre règlement de **11.50 euros**. La couverture "**individuelle accident**" est obligatoire pour toutes les activités scolaires et extrascolaires; **sans cette attestation l'enfant ne pourra pas participer aux activités concernées. CE COUPON** se trouve dans le hall d'entrée. Nous vous invitons à vous rendre sur le site de la Mutuelle St-Christophe <http://saint-christophe-assurances.fr/> dans « l'espace parents » et vous pourrez y trouver l'attestation d'assurance de votre enfant ainsi que et la notice d'informations. L'accès se fait par le code postal de l'établissement (42230).

RAPPEL : l'Assurance scolaire est obligatoire pour toutes les activités facultatives proposées par l'établissement (séjour à la montagne ou à la mer, voyage collectif, classe de découverte, sorties scolaires, cantine, etc.). Dans ce cadre, l'enfant doit être assuré pour les dommages accidentels dont il pourrait être victime (individuelle accident), comme pour ceux qu'il est susceptible de causer à autrui (responsabilité civile). Le chef d'établissement peut s'opposer à ce qu'un élève non assuré participe à la sortie (circulaire du 29 août 1988).

https://webmail1c.orange.fr/webmail/fr_FR/read.html?FOLDER=SF_INBOX&IDMSG=37773&check=&SORTBY=1

- Le règlement intérieur de l'école (2 pages) ainsi que le projet éducatif de l'école pour les nouvelles familles que nous vous invitons à lire et à signer en compagnie de vos enfants.
- La nouvelle grille mensuelle des cotisations familiales de l'école primaire et maternelle, de la classe Passerelle ainsi que la fiche explicative sur ce paiement et les horaires de permanence pour les nouvelles familles.. Attention, l'OGEC a besoin de **la fiche d'imposition 2021**.
- Le contrat de scolarisation OGEC/école que nous vous invitons à lire et à signer.

A NOTER : 3 permanences sont proposées avant le 3 septembre pour vérifier le montant des contributions :

- Dimanche 29 août de 9h à 11h
- Vendredi 3 septembre de 7h45 à 9h et de 16h à 17h45

Sans manifestation de la famille, le tarif le plus haut sera appliqué, passé ce délai.

Les photocopies :

Les mots communs à l'école, la facture de la cantine et de la garderie seront remis dans le cahier de liaison aux AÎNES de chaque famille. Merci de le consulter régulièrement. L'école envoie également par mail régulièrement des informations générales. Les informations propres aux classes sont diffusées par les maîtresses. Les adresses seront vérifiées au moment des permanences OGEC. Voici le mail de l'école : ecolestfrancoisdebeaulieu@gmail.com

Les médicaments à l'école

RAPPEL : Les enseignants ne peuvent administrer aucun médicament. Si votre médecin traitant juge nécessaire la prise d'un médicament pendant le temps scolaire et périscolaire, un protocole sera obligatoirement établi avec le médecin scolaire.

Protocole sanitaire :

L'accueil et les enseignements s'organisent **selon quatre niveaux de circulation du virus.**

L'analyse régulière de la situation sera faite par le Ministère de l'Education nationale et le passage d'un niveau à l'autre pourra être déclenché au niveau national ou territorial. **Le niveau auquel l'école sera soumise sera systématiquement affiché aux entrées de l'école. Nous sommes actuellement au niveau 2.** A été envoyé le protocole sanitaire réactualisé où pouvez retrouver les modalités d'accueil et d'enseignement selon chaque niveau : Vous vous engagez à ne pas mettre votre enfant à l'école si :

- Apparition de symptômes évoquant le COVID 19
- Apparition de fièvre (>38°)
- Test positif de l'enfant ou d'un membre de la famille
- Votre enfant est considéré comme cas contact

Tout enfant développant à l'école des symptômes évoquant le COVID 19 sera isolé et devra être récupéré le plus rapidement possible.

Lieux d'accueil et de sortie : dans le contexte Covid-19

*Tout enfant arrivant le matin avant 8h20 ou 13h20 dans l'enceinte de l'école est **sous la responsabilité des parents.***

Horaires :

Les enfants ont classe le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi. Les horaires sont les suivants :

Maternelle : 8h20-**8h30** à 11h30

13h20-**13h30** à 16h30

Primaire : 8h20-**8h30** à 11h30

13h20-**13h30** à 16h30

Les enfants sont accueillis par les enseignants **10** minutes avant le début des cours.

Les horaires proposés d'entrée et de sortie est de **8h20 à 8h40, de **11h20 à 11h40** et de **13h20 à 13h40**, de **16h20 à 16h40**. Les horaires ont été élargis afin d'éviter les attroupements devant l'école.**

☞ **En maternelle**, les sorties s'effectuent à 11h30 et 16h30 :

- Les enfants des classes de petite et moyenne sections comme les enfants de la classe passerelle entrent et sortent par le **portail de la rue Abbé Duplay.**

Nous vous rappelons que les élèves de maternelle doivent être remis " en main propre " aux seules personnes autorisées et que ces dispositions quelque peu contraignantes ne visent qu'à améliorer la sécurité de vos enfants.

- ☞ **En primaire**, les enfants entrent et sortent également **rue de l'Eglise**, dès 11h30 ou 16h30. Les GS/CP sortiront par la salle de garderie, les CE1/CE2 par le hall d'accueil et les CM1/CM2 par le jardin d'hiver. Les enfants sont accompagnés jusque là par les enseignants. Les parents attendent sur la place, à l'extérieur du portail. Il est **interdit** d'attendre à l'intérieur.
- aucun enfant ne sortira seul, sans autorisation parentale écrite.
 - **Toutes les portes seront fermées à clef à 8h30 et 13h30.**

Si vous devez entrer dans l'école aux heures de cours, merci de sonner *rue de l'Eglise*.

Fonctionnement de la garderie :

L'accueil du matin se fera dans la salle informatique de **7h45 à 8h20**. L'accueil du soir se fera dans la même salle, de **16h30 à 17h45**. Pour l'année 2020-2021, le tarif est fixé à 1 € la demi-heure. Toute demi-heure commencée est due. Les enfants seront accueillis dans la salle d'évolution.

Pour tout retard à 17h45 une pénalité financière sera réclamée. En cas de non-respect des horaires, le **quart d'heure supplémentaire** vous sera facturé **10 euros**.

Fonctionnement de la cantine :

Inscription à l'année ou plusieurs semaines

Vous enverrez un mail sur cantinebeaulieurlm@gmail.com **au plus tard le mardi 16h30 de la semaine précédant l'inscription**, le **tableau rempli** pour la période concernée.

Si pendant cette période d'inscription, vous souhaitez modifier une ou plusieurs semaines il faut suffire de renvoyer un mail avec les dates de début et de fin concernées par cette modification.

Inscription à la semaine

Vous enverrez un mail sur cantinebeaulieurlm@gmail.com **avant chaque mardi 16h30 de la semaine précédente**, pour la semaine suivante.

Le prix du ticket est **de 4,50 euros**.

Attention :

- **Tout repas commandé sera facturé.** Les enfants inscrits à la cantine et qui seront malades devront fournir un CERTIFICAT MEDICAL, **au plus tard dans la semaine suivant l'absence**, à Sylvie DUPORT afin d'être pris en compte par la résidence du Parc. Le ou les repas concerné(s) ne seront donc pas facturés qu'après l'accord reçu par la Résidence. Il est aussi demandé à chaque famille de laisser un message sur le répondeur en précisant le nombre de repas à décommander.
- Toute situation relevant de la cantine est à négocier avec Mme Rey.
- Aucun repas supplémentaire ne pourra être servi.

Présence du Chef d'établissement :

Je serai en décharge de direction à l'école St-François de Beaulieu le vendredi toute la journée et le jeudi toute la journée à l'école St-Julien. N'hésitez pas à laisser un message sur le répondeur en cas de non réponse immédiate. En cas d'urgence, vous pouvez joindre l'école St-Julien, pendant le temps scolaire, sur ce numéro 04.77.90.35.50 ou par mail à l'adresse suivante : ecolestfrancoisdebeaulieu@gmail.com

Les membres des associations A.P.E.L. et O.G.E.C., le personnel, l'équipe enseignante et nous-mêmes, restons à votre écoute et serons heureux de partager avec vous cette nouvelle année, avec l'espoir qu'elle permette à tous de trouver sa place, régulière ou ponctuelle, dans les importants projets que nous aurons à mener ensemble. Merci de l'attention que vous porterez à ces documents qui sont indispensables à la bonne rentrée de tous.

Mme REY, Chef d'Etablissement